



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### affiliation

Question écrite n° 75875

### Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le développement de l'accès aux soins. L'existence d'une couverture complémentaire est déterminante pour l'accès aux soins et la prévention des maladies et des centaines de milliers de personnes ont pu bénéficier de cette couverture complémentaire santé (CMU). Néanmoins, près de 10 % de la population n'ont pas la possibilité d'en avoir, cela en raison du fait que ces millions de personnes disposent de revenus jugés trop importants pour avoir droit à la CMU mais trop faibles pour s'offrir une complémentaire. Devant une situation estimée discriminatoire, il lui demande de lui faire part de son sentiment.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75875

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mai 2002, page 2274